



Revalorisation des Minima « Grille des Salaires »

Le SNEC vous informe des améliorations pour l'Encadrement :

Niveau 5	2060 €
Niveau 5B	2073 €
Niveau 6A	2 178 €
Niveau 6B	2191 €

SALAIRES MINIMA ANNUELS GARANTIS POUR LES CADRES AU FORFAIT JOURS (216 JOURS)

Nouveauté à compter du 1^{er} Septembre 2018 :

Niveaux	Salaire minimum annuel garanti au 1 ^{er} septembre 2018	
	< 36 mois en forfait jours dans le niveau	>= 36 mois en forfait jours dans le niveau
7A	33 475€	7B 34 700€
8A	45 000€	8B 46 700€

Grâce à la ténacité conjuguée des négociateurs du SNEC et de la fédération CFE CGC AGRO, nous avons fait progresser significativement la grille des salaires chez Market.

La CFE-CGC Agro a signé l'avenant N°67 de la Convention Collective Nationale du Commerce de Détail et de Gros à Prédominance Alimentaire Relatif aux salaires minima conventionnels.

Chez CSF, certains niveaux de la grille salariale s'en trouvent bonifiés.

